

VILLE DE BELFORT

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Objet de la délibération

N° 18-182

Adoption du Budget
Primitif 2019**SEANCE DU JEUDI 13 DECEMBRE 2018**

L'an deux mil dix-huit, le treizième jour du mois de décembre, à 19 heures, les membres du Conseil Municipal, dont le nombre en exercice est de 45, régulièrement convoqués, se sont réunis Salle Olivier Barillot - Annexe de l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, rue Frédéric Auguste Bartholdi, sous la présidence de M. Damien MESLOT, Maire.

Etaient présents :

M. Sébastien VIVOT, Mme Florence BESANCENOT, Mme Marie-Hélène IVOL, M. Jean-Marie HERZOG, Mme Delphine MENTRE, M. Yves VOLA, Mme Marie ROCHETTE de LEMPDES, M. Gérard PIQUEPAILLE, Mme Monique MONNOT, M. Pierre-Jérôme COLLARD, M. Jean-Pierre MARCHAND Adjoint ; Mme Frieda BACHARETTI, Mme Marie STABILE, Mme Parvin CERF, Mme Loubna CHEKOUAT, M. Tony KNEIP, Mme Claude JOLY, M. Brice MICHEL, M. François BORON, Mme Pascale CHAGUE, M. Guy CORVEC, M. David DIMEY, Mme Christiane EINHORN, M. Olivier DEROY, M. Patrick FORESTIER, Mme Dominique CHIPEAUX, Mme Latifa GILLIOTTE, Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, M. René SCHMITT, Mme Francine GALLIEN, M. Alain DREYFUS-SCHMIDT, M. Leouahdi Selim GUEMAZI, M. Bastien FAUDOT, Mme Isabelle LOPEZ, M. Marc ARCHAMBAULT, M. Emmanuel FILLAUDEAU.

Absents excusés :

M. Mustapha LOUNES - mandataire : M. Sébastien VIVOT
M. Ian BOUCARD - mandataire : M. Damien MESLOT
M. Alain PICARD - mandataire : M. Yves VOLA

(application de l'Article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Absentes :

Mme Marion VALLET
Mme Léa MANGUIN
Mme Brigitte BRUN
Mme Patricia BOISUMEAU

Secrétaire de séance :

M. Brice MICHEL



La séance est ouverte à 19 h et levée à 23 h 20.

Ordre de passage des rapports : 1 à 45.

Mme Marie STABILE, Mme Claude JOLY et Mme Dominique CHIPEAUX entrent en séance lors de l'examen du rapport n° 2 (délibération n° 18-178).

Mme Isabelle LOPEZ entre en séance lors de l'examen du rapport n° 3 (délibération n° 18-179) et quitte la séance lors de l'examen de la motion : diversification General Electric (délibération n° 18-221).

Mme Delphine MENTRE, qui avait donné pouvoir à M. Gérard PIQUEPAILLE, entre en séance lors de l'examen du rapport n° 4 (délibération n° 18-180).

Mme Jacqueline GUIOT quitte la séance lors de l'examen du rapport n° 10 (délibération n° 18-186) et donne pouvoir à M. René SCHMITT.

M. François BORON quitte la séance lors de l'examen du rapport n° 17 (délibération n° 18-193) et donne pouvoir à M. Jean-Marie HERZOG.

M. Emmanuel FILLAUDEAU quitte la séance lors de l'examen du rapport n° 21 (délibération n° 18-197) et donne pouvoir à M. Bastien FAUDOT.

M. Alain DREYFUS-SCHMIDT quitte la séance lors de l'examen du rapport n° 25 (délibération n° 18-201).

Mme Frieda BACHARETTI quitte la séance lors de l'examen de la motion de soutien en faveur du festival des Eurockéennes de Belfort (délibération n° 18-220) et donne pouvoir à Mme Florence BESANCENOT.



CONSEIL MUNICIPAL
du 13.12.2018

DELIBERATION

de M. Sébastien VIVOT, 1^{er} Adjoint

Références
Mots clés
Code matière

SV/JS/GL/RB/JMG/PC - 18-182
Budget
7.1

Objet **Adoption du Budget Primitif 2019**

Il est proposé au Conseil Municipal d'adopter le Budget Primitif de l'exercice 2019, dont le détail vous est présenté en annexe du présent rapport, et d'en voter les crédits par nature et par chapitre.

Il est également demandé au Conseil Municipal d'approuver la répartition des crédits de subventions, dont la liste est annexée au document budgétaire, et d'autoriser M. le Maire à signer les conventions à intervenir, le cas échéant, avec les associations bénéficiaires.

Il vous est par ailleurs proposé d'autoriser le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants.

LE BUDGET PRINCIPAL

1. La section de fonctionnement

Balance de la section de fonctionnement

	BP 2018	BP 2019	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	14 269 106	15 147 423	878 317	6.16%
012 Charges de personnel	37 407 500	37 107 500	-300 000	-0.80%
014 Atténuation de produits	122 000	124 000	2 000	1.64%
65 Autres charges de gestion courante	8 406 170	8 354 536	-51 634	-0.61%
dépenses de gestion courante	60 204 776	60 733 459	528 683	0.88%
66 Charges financières	1 563 500	1 320 000	-243 500	-15.57%
67 Charges exceptionnelles	342 000	347 500	5 500	1.61%
022 Dépenses imprévues	0	0	0	
dépenses réelles de fonctionnement	62 110 276	62 400 959	290 683	0.47%
013 Atténuations de charges	250 000	232 000	-18 000	-7.20%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	4 854 582	4 550 372	-304 210	-6.27%
73 Impôts et taxes	43 430 385	43 509 822	79 437	0.18%
74 Dotations, subventions et participations	22 185 258	21 953 546	-231 712	-1.04%
75 Autres produits de gestion courante	477 580	452 560	-25 020	-5.24%
recettes de gestion courante	71 197 805	70 698 300	-499 505	-0.70%
76 Produits financiers	8 000	10 000	2 000	25.00%
77 Produits exceptionnels	560 000	11 550	-548 450	-97.94%
recettes réelles de fonctionnement	71 765 805	70 719 850	-1 045 955	-1.46%
Epargne brute	9 655 529	8 318 891	-1 336 638	-13.84%
Amortissement du capital de la dette	8 136 100	8 117 500	-18 600	-0.23%
Epargne nette	1 519 429	201 391	-1 318 038	-86.75%

Malgré la détérioration des recettes de fonctionnement, la bonne gestion opérée depuis le début du mandat a permis de conserver l'épargne nette positive au niveau de celle de 2017.

A. Les recettes réelles de fonctionnement**70,7 M€**

Les recettes de fonctionnement diminuent de - 1,46 %, soit - 1 045 K€ par rapport au Budget Primitif 2018. Cette évolution s'explique, d'une part, par l'absence de produits exceptionnels constatés en 2018 (dont - 550 K€ de droit au bail emphytéotique de l'association «Les Bons Enfants»), par la baisse des dotations perçues, et tout particulièrement la DGF (- 231 K€), et une diminution des produits des services suite au changement de périmètre d'intervention de l'ex-Cuisine Centrale (- 304 K€).

	2018	2019	Evolution	
			En valeur	En %
Total des recettes réelles de fonctionnement	71 765 805	70 719 850	-1 045 955	-1.46%

013	Attenuations de charges	250 000	232 000	-18 000	-7.20%
70	Produits des services, du domaine et des ventes diverses	4 854 582	4 550 372	-304 210	-6.27%
73	Impôts et taxes	43 430 385	43 509 822	79 437	0.18%
74	Dotations, subventions et participations	22 185 258	21 953 546	-231 712	-1.04%
75	Autres produits de gestion courante	477 580	452 560	-25 020	-5.24%
recettes de gestion courante		71 197 805	70 698 300	-499 505	-0.70%
76	Produits financiers	8 000	10 000	2 000	25.00%
77	Produits exceptionnels	560 000	11 550	-548 450	-97.94%
recettes réelles de fonctionnement		71 765 805	70 719 850	-1 045 955	-1.46%

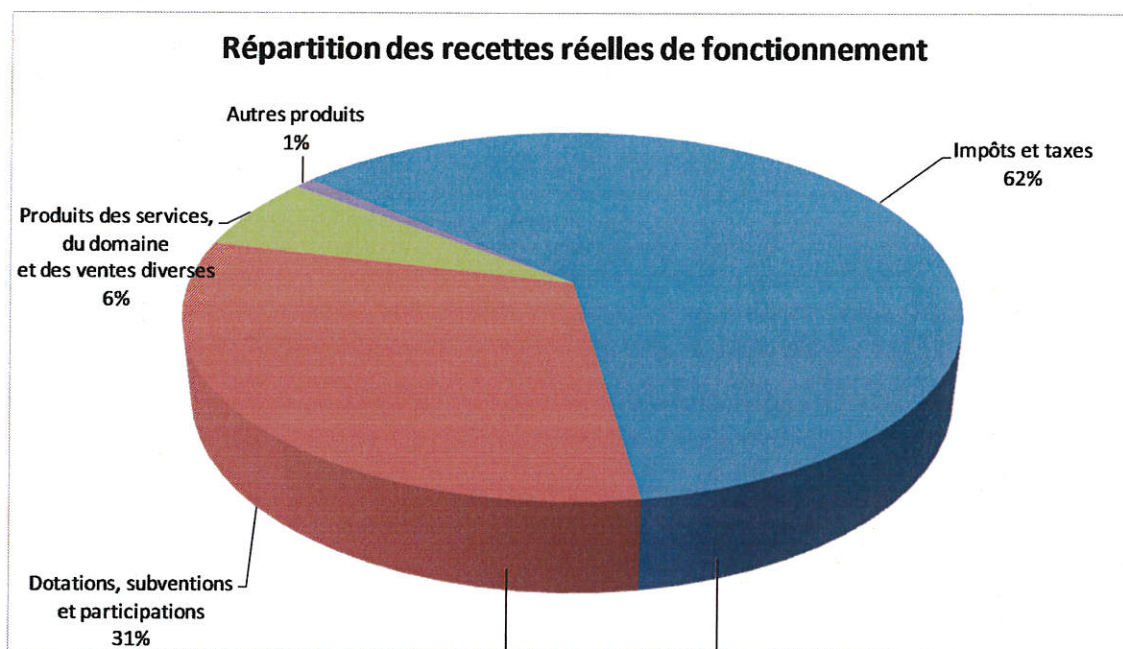
Comme les années précédentes, la Dotation Globale de Fonctionnement diminue en raison de la poursuite de la politique de gel des dotations. L'effort de péréquation en direction des villes les moins favorisées, au moyen de la Dotation de Solidarité Urbaine, est ralenti. La Dotation Nationale de Péréquation se maintient uniquement grâce à un mécanisme de garantie, qui assure au minimum un produit correspondant à 90 % de celui perçu l'année précédente.

Les recettes de fiscalité directe locale reposent, d'une part, sur la stabilité des taux depuis 2005, et d'autre part, sur une évaluation prudente de l'évolution des bases reposant essentiellement sur la variation des bases nominales.

Le FPIC est pour sa part prévu en diminution par l'effet à la baisse du mécanisme de garantie.

La baisse estimée au niveau des produits des services provient d'un ajustement comptable de la facturation des repas du CCAS auprès du GCS. A partir du 1^{er} janvier, les repas du CCAS seront directement facturés au CCAS, sans transiter par le budget de la Ville.

Aucun changement significatif n'est prévu dans la politique tarifaire, à l'exception d'une simplification et d'une harmonisation des tarifs pour des prestations identiques.



BP 2019 = 21.953.546 €

En baisse de - 232 K€ par rapport au BP 2018

Evolution des principales composantes :

- 238 K€ subventions (CAF)
- 195 K€ DGF
- + 139 K€ DNP (mécanisme de garantie)
- + 96 K€ DSU

BP 2019 = 43.509.822 €

En hausse de +79 K€ par rapport au BP 2018

Evolution des principales composantes :

- Stabilité des recettes issues des taxes ménages
- +274 K€ d'impôts locaux directs
- 107 K€ d'attribution du FPIC
- 115 K€ de recettes de stationnement

B. Les dépenses réelles de fonctionnement

62,4 M€

Dans un contexte particulièrement tendu en termes d'évolution des recettes de fonctionnement, nous avons maintenu les efforts engagés depuis 5 ans pour adapter les moyens au plus juste des besoins de la collectivité.

Les prévisions de dépenses de fonctionnement progressent de 290 K€, soit de + 0,47 % par rapport au budget 2018, et ce, moins rapidement que l'inflation prévue.

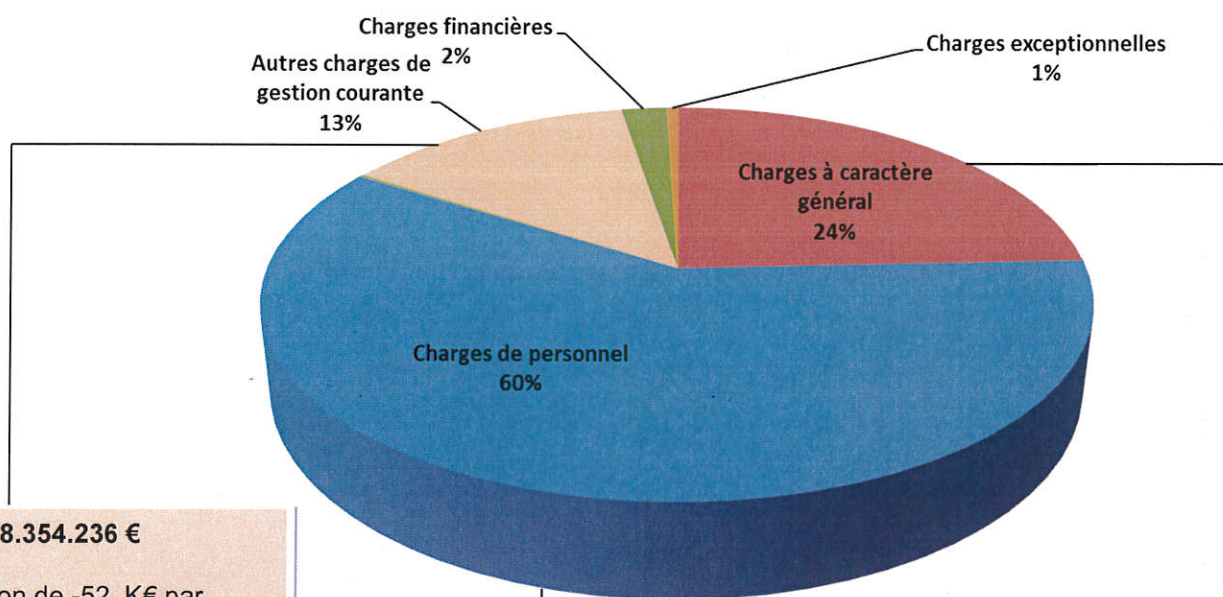
	2018	2019	Evolution	
			En valeur	En %
Total des dépenses réelles de fonctionnement	62 110 276	62 400 959	290 683	0.47%

Les principales évolutions de dépenses de fonctionnement portent notamment sur :

- Une diminution de 300 K€ des dépenses de personnel, à périmètre constant. La maîtrise de la masse salariale permet d'absorber les effets du GVT (Glissement Vieillesse Technicité).
- Une baisse des charges financières de 243 K€. Malgré la remontée des taux annoncée pour les années à venir, les taux moyens pratiqués par les financeurs nous permettent d'envisager une diminution des crédits nécessaires aux intérêts de la dette pour 2019.
- Un ajustement comptable de la subvention versée au CCAS (- 200 K€).
- Une hausse de 878 K€ des charges à caractère général correspondant à :
 - o l'ajustement des besoins constatés au Budget Supplémentaire 2018 pour l'achat des repas au GCS et en réponse à une augmentation des inscriptions à la restauration scolaire (+ 260 K€),
 - o une hausse du coût des fluides (+ 80 K€),
 - o l'accueil d'un événement international, le Tour de France, pour une inscription à l'épreuve (84 K€).

	BP 2018	BP 2019	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	14 269 106	15 147 423	878 317	6.16%
012 Charges de personnel	37 407 500	37 107 500	-300 000	-0.80%
014 Atténuation de produits	122 000	124 000	2 000	1.64%
65 Autres charges de gestion courante	8 406 170	8 354 536	-51 634	-0.61%
dépenses de gestion courante	60 204 776	60 733 459	528 683	0.88%
66 Charges financières	1 563 500	1 320 000	-243 500	-15.57%
67 Charges exceptionnelles	342 000	347 500	5 500	1.61%
022 Dépenses imprévues			0	
dépenses réelles de fonctionnement	62 110 276	62 400 959	290 683	0.47%

Répartition des dépenses réelles de fonctionnement



BP 2018 = 8.354.236 €

En diminution de -52 K€ par rapport au BP 2018

+ 120K€ : participation au SMGPAP (essence et frais d'entretien des véhicules)
+ 104K€ de subvention aux associations
+ 40K€ pour le reversement de la part des concessions au CCAS

-200K€ d'ajustement de la subvention au CCAS

BP 2019 = 37.107.500 €

En diminution de - 300 K€ par rapport au BP 2018

Ajustement des dépenses de personnel par rapport au réalisé 2018 :

- Prise en compte du glissement vieillissement – technicité
- Prise en compte des évolutions d'indice et de grade
- Gel de la valeur du point d'indice de la fonction publique

BP 2019 = 15.147.423 €

En hausse de 878 K€ par rapport au BP 2018.

Evolution des principales composantes :

+ 260 K€ Convention avec le GCS (ex Cuisine Centrale)
+ 110 K€ pour assurer le fonctionnement de la crèche Belfort Nord,
+ 50 K€ pour le programme Cœur de Ville

C. Les subventions de fonctionnement proposées :

Dans la continuité des budgets précédents, la Ville de Belfort soutient de manière forte et significative les associations agissant pour renforcer le lien social et culturel entre les habitants. Entre les Budgets Primitifs 2018 et 2019, les subventions aux associations vont progresser de 67 K€.

COMPTE 6574	
Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2019
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES AVF	200 €
AD PEEP 90	400 €
AD PUPILLES DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU TB	4 600 €
ADAPEI	400 €
ADIF 90	100 €
AGIR ENSEMBLE POUR NOTRE SANTE AEPNS	25 000 €
AIDE FAMILIALE POPULAIRE	1 500 €
AIDES	1 000 €
AIKICLUB BELFORT ROPPE (EX ASMB AIKIDO)	500 €
AMICALE CNL DES LOCATAIRES RUE ALLENDE	100 €
AMICALE DES CHEMINOTS SECTION BOULES	300 €
AMICALE DES LOCATAIRES 3 RUE DOREY	100 €
AMICALE DES LOCATAIRES DE LA ROSERAIE	100 €
AMICALE DES MEDAILLES MILITAIRES DE BELFORT ET ENVIRONS	200 €
AMICALE DES RETRAITES VILLE DE BELFORT ET GBCA	10 110 €
AMICALE MUTUELLE DE LA PEPINIERE	1 000 €
AMIS DE L'ORGUE ET DE LA MUSIQUE PROJET	8 000 €
APF FRANCE HANDICAP (ANCIENNEMENT PARALYSES DE France)	1 000 €
ARCANES	1 000 €
ARCANES - VOCALISES HORS PIANO	8 000 €
ARCHERS DE LA SAVOUREUSE	6 000 €
ARCHERS DE LA SAVOUREUSE - PROJET	1 000 €
ARCHERS DU LION	1 300 €
AS BELFORT SUD	43 500 €
AS BOXING BELFORT PROJET	800 €
AS COLLEGE CHATEAUDUN	200 €
AS COLLEGE SIGNORET	200 €
AS COLLEGE VINCI	200 €
AS FOOTBALL CLUB DE BELFORT	3 600 €
ASM BELFORT BASKET	5 000 €
ASM BELFORT FOOTBALL CLUB	100 400 €
ASM BELFORT FOOTBALL CLUB	80 000 €

ASM BELFORT FROIDEVAL TENNIS DE TABLE	7 000 €
ASM BELFORT FROIDEVAL TENNIS DE TABLE CRITERIUM FEDERATION	2 000 €
ASM BELFORT JUDO	45 000 €
ASM BELFORT JUDO PROJET	3 000 €
ASM BELFORT NATATION	22 000 €
ASM BELFORT PATINAGE ARTISTIQUE	1 000 €
ASM BELFORT PATINAGE ARTISTIQUE - MANIFESTATIONS	500 €
ASM BELFORT PATINAGE VITESSE	2 500 €
ASM BELFORT PATINAGE VITESSE - MANIFESTATION	1 000 €
ASM BELFORT PATINAGE VITESSE - PROJET	1 000 €
ASM BELFORT TENNIS	35 500 €
ASM BELFORT TENNIS TOURNOIS CNGT	5 000 €
ASM BELFORT VOLLEY BALL (EX ASMB)	7 000 €
ASM BELFORT VOLLEY BALL (EX ASMB) EQUIPE FEMININE	10 000 €
ASMB BOULES LYONNAISES	2 500 €
ASMB DANSE SUR GLACE	8 200 €
ASMB DANSE SUR GLACE PROJET COMPETITIONS NATIONALES	1 000 €
ASMB KARATE DO (EX ASMB)	3 200 €
ASMB PETANQUE	3 500 €
ASMB TIR	2 000 €
ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE AGREE BELFORTAINE ACCA	500 €
ASSOCIATION DE LUTTE CONTRE LES TOXICOMANIES DE L'AIRE URBAINE ALTAU	20 000 €
ASSOCIATION DE PARENTS D'ENFANTS DEFICIENTS AUDITIFS APEDA	300 €
ASSOCIATION DES ACCIDENTES DE LA VIE FNATH	3 000 €
ASSOCIATION ETUDIANTS UTBM	12 000 €
ASSOCIATION SUBAQUATIQUE BELFORT PLONGEE	3 000 €
ASSOCIATION SUBAQUATIQUE BELFORT PLONGEE	1 000 €
ATOMES	2 200 €
AVENIR CYCLISTE ACTB	3 500 €
AVENIR CYCLISTE ACTB - COURSES	9 600 €
BADMINTON CLUB BELFORTAIN	1 500 €
BASKET CLUB BELFORT	7 600 €
BELFORT AIRE URBAINE HANDBALL BAUHB	28 300 €
BELFORT AIRE URBAINE HANDBALL BAUHB NIVEAU	83 700 €
BELFORT ASSOCIATION CANOE KAYAK (EX ASMB)	500 €
BELFORT ATHLE	16 000 €
BELFORT AUTO RETRO - FESTIVAL	6 000 €
BELFORT ECHECS	27 000 €
BELFORT ECHECS PROJET	33 000 €
BELFORT ESCRIME	15 000 €
BELFORT ESCRIME PROJET	1 500 €
BELFORT FUTSAL LION	2 500 €
BELFORT GYMNASTIQUE	38 000 €
BELFORT GYMNASTIQUE PROJET CHAMPIONNAT DE France	1 500 €
BELFORT GYMNASTIQUE MANIFESTATION	1 500 €
BELF'ORTHO	200 €
BRIDGE CLUB BELFORT	1 200 €
CAFARNAUM	45 000 €

CENTRE D'INFORMATION SUR LES DROITS DES FEMMES ET DES FAMILLES CIDFF	9 000 €
CERAP/PLANETARIUM	2 000 €
CERCLE DE BILLARD BELFORTAIN	3 000 €
CHAMOIS ENVIRONNEMENT	17 000 €
CHANTIER REGIES DE QUARTIER DES GLACIS PARCOURS CITOYENS	15 000 €
CINEMAS D'AUJOURD'HUI	26 000 €
CINEMAS D'AUJOURD'HUI - ENTREVUES	220 000 €
CLUB BELFORTAIN D'AQUARIOPHILIE	1 000 €
CLUB CYCLISTE BELFORT MIOTTE	800 €
CLUB CYCLISTE BELFORT MIOTTE CRITERIUM DU BALLON	800 €
CLUB DE L'ESPERANCE	650 €
CLUB GEORGES BRAGARD	550 €
CLUB MUNICIPAL JEAN JAURES	700 €
COLLECTIF RESISTANCE ET DEPORTATION	650 €
COMITE DEPARTEMENTAL DE LA JEUNESSE EN PLEIN AIR	150 €
COMITE DES FETES	33 000 €
COMMUNE LIBRE DU FOURNEAU	580 €
COMPAGNIE ZOCHA	1 000 €
CONFEDERATION SYNDICALE DES FAMILLES	9 000 €
CRAC CONVENTION MONTBELIARD	5 500 €
CROIX ROUGE FRANCAISE	1 000 €
CROQUEURS DE POMMES	500 €
CYCLOTOURISTES BELFORTAINS	300 €
DASSOURI - PROJET EDUCATION	2 000 €
DECOUVERTE 3 VALLEES FONCTIONNEMENT	400 €
DEFIS 90	1 500 €
DEFIS 90 LES HAUTS DE BELFORT	1 000 €
ECOLE 2EME CHANCE	60 000 €
ECOLE D'ART JACOT AMBA	134 500 €
ECOLE DE COMBAT DE BELFORT	500 €
ENERGIES EMPLOI	8 500 €
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY EMBAR MONTEE FEDERALE	10 000 €
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY EMBAR RUGBY CLUB DU TDB	15 000 €
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY EMBAR RUGBY MANIFESTATIONS	2 000 €
ESCALEN	500 €
FELIS	5 600 €
FELIS	3 500 €
FEMMES RELAIS 90	45 000 €
FRANCE NATURE ENVIRONNEMENT	300 €
GENERIQ	3 000 €
GRAND BELFORT HOCKEY CLUB (EX ASMB)	14 000 €
GYM PLUS	10 000 €
INSER'VET	17 000 €
INSTANCE REGIONALE D'EDUCATION ET DE PROMOTION DE LA SANTE IREPS	300 €
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT L'EDUCATION LES ECHANGES IDEE	90 000 €
JEUNESSE ET RELAYEURS	150 €
JEUNESSES MUSICALES DE FRANCE	800 €
JUSQU'À LA MORT ACCOMPAGNER LA VIE JALMALV	300 €
KENDO CLUB YUSHIKAN	500 €
KENDO CLUB YUSHIKAN PROJET	2 000 €

KICHIGAI TAIKO	400 €
LA CANTARELLE	200 €
LA FOURMILIERE	2 000 €
LA HALTE	350 €
LA MADRILENE	700 €
LA SAISON DES MUSICIENS	2 000 €
LA VIGNE DE LA MIOTTE	800 €
LE MAILLON SOLIDAIRE	300 €
LE MEDIATOR	300 €
LES AMIS DU CHENOIS	1 750 €
LES BEAUX JEUDIS	780 €
LES CREATURES	1 500 €
LES PETITS PEUT-ON	33 000 €
LIGUE CONTRE LE CANCER	1 000 €
LION S FIGHT ACADEMY	500 €
LIVRES 90	8 000 €
MAISON DE QUARTIER CENTRE VILLE	17 000 €
MAISON DES FEMMES	4 500 €
MARINE DONS D'ORGANES	800 €
MERCREDIS DU CHÂTEAU	19 500 €
MONTBELIARD BELFORT ATHLETISME MBA	16 500 €
OFFICE POUR LES AINES DE BELFORT ET DU TERRITOIRE OPABT	42 200 €
OIKOS	851 221 €
ORCHESTRE D' HARMONIE	18 000 €
ORCHESTRE D' HARMONIE - PROJET COMPOSITION	32 000 €
PAVILLON DES SCIENCES	11 000 €
PAVILLON DES SCIENCES - FETE DE LA SCIENCE	10 000 €
PB2I	4 500 €
PECHE ET PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE AAPPMA	1 000 €
PERMAKIDS	210 €
PERMAKIDS	90 €
PLURI ELLES	25 000 €
PREVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE TB	700 €
PREVENTION ROUTIERE	5 000 €
PROTECTION CIVILE	230 €
RADIO ETUDIANTE	800 €
RAMBO ROYAL AZIMUT	800 €
REGIE DES QUARTIERS DE BELFORT	76 000 €
RESEAU EDUCATION SANS FRONTIERE 90	500 €
RESTAURANTS DU COEUR	3 000 €
RIFFS DU LION	115 000 €
ROLLER DERBY BELFORT	1 100 €
ROLLER HOCKEY CLUB BELFORT	1 500 €
ROYAL TEAM BELFORT	12 000 €
SCHOLA	400 €
SECOURS CATHOLIQUE	3 000 €
SECOURS POPULAIRE	3 000 €

SKITTLE CLUB FC BOWLING	3 000 €
SOCIETE BELFORTAINE D' EMULATION	1 500 €
SOCIETE BELFORTAINE D'EMULATION - PROJET	2 000 €
SOCIETE DE MYCOLOGIE	300 €
SOCIETE DE SKI ET TOURISME EN MONTAGNE	400 €
SOCIETE DE SKI ET TOURISME EN MONTAGNE - PROJET	100 €
SOCIETE DE TIR DE LA MIOTTE	3 900 €
SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX	6 000 €
SOCIETE SAINT VINCENT DE PAUL	650 €
SOLIDARITE FEMMES	5 000 €
SOLIDARITE FEMMES - PROMOTION DE L'EGALITE H/F	2 000 €
SOS AMITIE	450 €
SPORT REUNIS BELFORTAINS	14 000 €
SPORT REUNIS BELFORTAINS - 24H TIR A L'ARC	1 000 €
TAEKWONDO CLUB BELFORTAIN	1 000 €
TERRITOIRE D'ARTISTE	1 000 €
TERRITOIRE SPORT NATURE	1 000 €
THEATRE DU PILIER	65 000 €
THEATRE DU ROYAUME D EVETTE	1 550 €
TRETEAUX 90	1 000 €
TRI LION BELFORT	15 000 €
TRI LION BELFORT - PROJET SOUTIEN A L'EMPLOI SPORTIF	2 000 €
TWIRLING CLUB BELFORTAIN	1 400 €
UFC QUE CHOISIR	250 €
UNACITA	300 €
UNE POIGNEE D'IMAGES THEATRE DE MARIONNETTES	80 000 €
UNE ROSE UN ESPOIR	2 000 €
UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN - PROJET ECOLE FLEURIE	1 000 €
UNION FEDERALE DES ANCIENS COMBATTANTS DE GUERRE	150 €
UNION NATIONALE DES COMBATTANTS	250 €
UNION SPORTIVE OMNISPORT DES MUNICIPAUX DE BELFORT USOMB	1 700 €
UNION TOURISTIQUE DES AMIS DE LA NATURE	200 €
VELOCAMPUS	200 €
VELOXYGENE	300 €
VIRADE DE L'ESPOIR	650 €
VITRINES DE BELFORT - DROIT DE PLACE BRADERIE	25 000 €
VITRINES DE BELFORT - PART VILLE	20 000 €
VITRINES DES MARCHES DE BELFORT	9 500 €
Sous-Total subventions	3 211 221 €

Enveloppe à affecter	Montant proposé au BP 2019
ENVELOPPE A AFFECTER BOURSE ATHLETES HAUT NIVEAU	100 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER CAP JEUNES	1 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER CCAS	22 260 €
ENVELOPPE A AFFECTER COMMERCE	10 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER CONTRAT DE VILLE UNIQUE	80 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER CULTURE	17 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER DG	12 580 €
ENVELOPPE A AFFECTER DROIT DES FEMMES	4 700 €
ENVELOPPE A AFFECTER ENVIRONNEMENT	3 800 €
ENVELOPPE A AFFECTER FINANCE	1 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER INSERTION ECONOMIQUE	13 600 €
ENVELOPPE A AFFECTER LOCATIONS DE SALLES	30 000 €
ENVELOPPE A AFFECTER POLE EVENEMENT PROTOCOLE	1 250 €
ENVELOPPE A AFFECTER PROTECTION ANIMALE	300 €
ENVELOPPE A AFFECTER SOUTIEN A PROJET CCSMQ	30 700 €
ENVELOPPE A AFFECTER SPORTS	120 100 €
ENVELOPPE A AFFECTER TRANSPORT CIRCULATION	200 €
ENVELOPPE A AFFECTER VIE ETUDIANTE	5 500 €
ENVELOPPE A REPARTIR/CARNAVAL	4 000 €
Sous-Total Enveloppes à affecter	457 990 €

Sous-Total subventions	3 211 221 €
Sous-Total Enveloppes à affecter	457 990 €
Total compte 6574	3 669 211 €

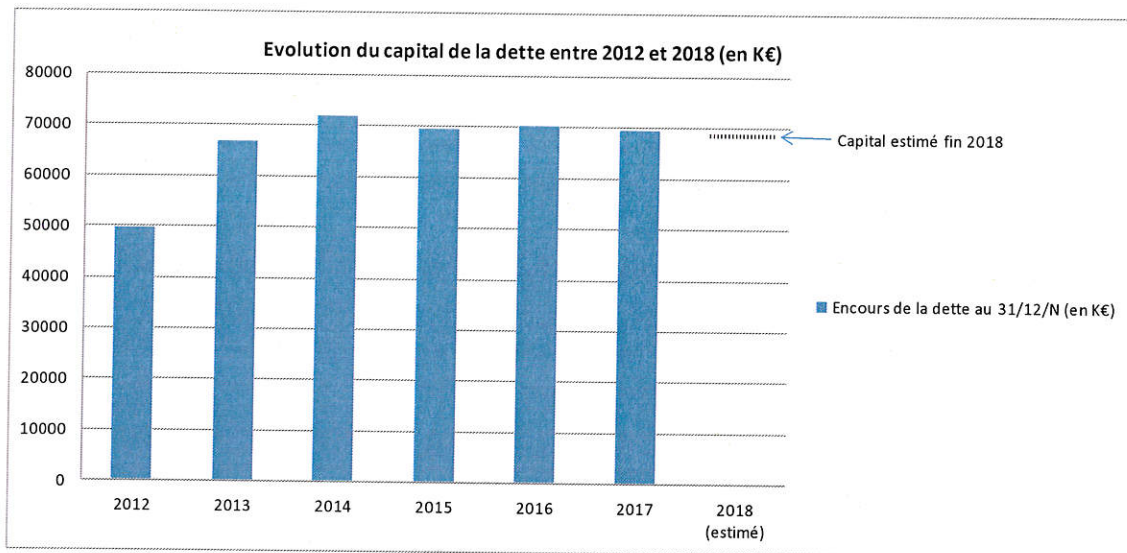
2. Dette et charges financières

CHARGE DE LA DETTE

	BP 2018	BP 2019	évolution	
			en valeur	en %
66 Charges financières	1 563 500	1 320 000	-243 500	-15.57%
16 Remboursement du capital de la dette	8 593 100	8 117 500	-475 600	-5.53%
Charge de la dette	10 156 600	9 437 500	-719 100	-7.08%

ENCOURS DE LA DETTE

En 2019, la poursuite de la maîtrise du niveau d'endettement demeure une priorité. Conformément à l'engagement pris en 2014, le niveau du capital de la dette est stable et conforme à la trajectoire définie par la Municipalité.



3. La section d'investissement

Les dépenses et les recettes d'investissement s'élèvent à 22,29 M€. La part représentant le remboursement du capital de la dette s'élève à 8,1 M€.

L'équilibre financier est le suivant :

<i>Dépenses</i>	2018	2019
Remboursement du capital de la dette et autres dépenses financières	8 593 100	8 100 000
Dépenses d'équipement	15 722 802	14 197 595
Dont immobilisations incorporelles	377 610	747 800
Dont travaux et projets structurants	14 995 272	12 774 610
Dont acquisitions immobilières et bâtiments	0	400 000
Dont subventions d'équipement	349 920	255 685
Dont autres et cautions	0	19 500
Total des dépenses d'investissement	24 315 902	22 297 595

<i>Recettes</i>	2018	2018
Autofinancement (épargne brute)	9 655 529	8 318 891
Ressources propres d'investissement	6 100 844	3 928 499
Dont FCTVA + Taxe d'aménagement	2 690 900	2 260 000
Dont subventions d'investissement	2 199 944	1 640 999
Dont cessions	1 210 000	0
Dont autres et cautions	0	27 500
Emprunts nouveaux	8 559 529	10 050 205
Total des recettes d'investissement	24 315 902	22 297 595

A. Les dépenses d'investissement

Les dépenses d'investissement se répartissent entre les dépenses d'équipement pour 14,1 M€ et le remboursement du capital de la dette pour 8,1 M€.

Répartition des dépenses d'équipement :

	2 018	2 019
Programme Pluriannuel des Investissements	10 260 348	8 828 420
Maintenance bâtiments et infrastructures	2 698 850	2 890 000
Moyens des services	2 413 684	1 803 990
Subventions d'équipements versées	349 920	255 685
Acquisition divers bâtiments et terrains	0	400 000
TOTAL DEPENSES D'EQUIPEMENT (Hors Autres et cautions)	15 722 802	14 178 095

1° - Maintenance bâtiments et infrastructures :

Une enveloppe de 1,34 M€ sera consacrée aux travaux de maintenance sur bâtiments : travaux de sécurité, de chauffage, de rénovation extérieure et intérieure, de charpente et toiture, de sécurisation...

Pour la maintenance des infrastructures, l'enveloppe sera de 1,55 M€ : chaussées et trottoirs, modernisation éclairage public, maintenance des systèmes de vidéo surveillance...

2° - Moyens des services :

	2018	2019
Environnement et Espaces verts	306 000	247 606
Centre Technique Municipal	182 200	240 600
Informatique - Bureautique - Téléphonie	481 210	514 410
Véhicules	300 000	120 000
Mobilier	30 000	128 374
Moyens des autres services	1 114 274	553 000
TOTAL MOYENS DES SERVICES	2 413 684	1 803 990

3° - Les participations et les subventions d'équipement proposées :

Il vous est proposé de retenir une enveloppe de 255 685 € au titre des subventions d'équipement aux associations et organismes selon la répartition suivante :

Nom de l'Association	Montant proposé au BP 2019
9Z CREW INVESTISSEMENT	500 €
ACCUEIL DES VILLES FRANCAISES AVF	500 €
ADIF 90 - INVESTISSEMENT	150 €
AMICALE DES LIBANAIS	500 €
ARCHERS DU LION INVESTISSEMENT	800 €
AS BELFORT SUD	5 000 €
AS FOOTBALL CLUB DE BELFORT	5 000 €
ASM BELFORT BASKET	800 €
ASM BELFORT NATATION INVESTISSEMENT	2 000 €
ASM BELFORT PATINAGE ARTISTIQUE - INVESTISSEMENT	1 000 €
ASM BELFORT PATINAGE VITESSE ACHAT MATERIEL	1 000 €
ASM BELFORT VOLLEY BALL (EX ASMB) INVESTISSEMENT	2 000 €
ASMB TIR INVESTISSEMENT	2 000 €
ASSOCIATION SAINT JEAN BAPTISTE BELFORT	18 000 €
ASSOCIATION SUBAQUATIQUE BELFORT PLONGEE	3 000 €
ATOMES	15 872 €
AVENIR CYCLISTE ACTB	5 000 €
BADMINTON CLUB BELFORTAIN INVESTISSEMENT	650 €
BELFORT ASSOCIATION CANOE KAYAK (EX ASMB)	1 000 €
BELFORT ATHLE	2 000 €
BELFORT GYMNASTIQUE INVESTISSEMENT	42 000 €
BFC KRAV MAGA INVESTISSEMENT	1 263 €
BRIDGE CLUB BELFORT INVESTISSEMENT	800 €
CERAP/PLANETARIUM - INVESTISSEMENT	2 000 €
CERCLE DE BILLARD BELFORTAIN - INVESTISSEMENT	350 €
COMITE DES FETES - INVESTISSEMENT	8 000 €
ECOLE D'ART JACOT AMBA	12 500 €
ECOLE DE PARACHUTISME INVESTISSEMENT	1 000 €
ENTENTE MONTBELIARD BELFORT ASCAP RUGBY EMBAR RUGBY SUBV EQUIPEMENT	10 000 €
ESCALEN - SUBV EQUIP	500 €
FONDS BELFORTAIN POUR LA SECURITE DES COMMERCES DE PROXIMITE	20 000 €
FOOTBALL CLUB BELFORT FONTAINE FCBF (ex GLS90) - INV	500 €
GRAND BELFORT HOCKEY CLUB (EX ASMB)	2 000 €
INSTITUT POUR LE DEVELOPPEMENT L'EDUCATION LES ECHANGES IDEE	3 000 €
JEUNESSES ET RELAYEURS - INVESTISSEMENT	150 €
LION S FIGHT ACADEMY	500 €
M SPORTS INVESTISSEMENT	600 €
ORCHESTRE D' HARMONIE	600 €
RAVALEMENT FACADES/SUBV EQUIPEMENT	50 000 €
RIFFS DU LION/SUBV EQUIPEMENT	15 000 €
ROLLER HOCKEY CLUB BELFORT - INVESTISSEMENT	2 000 €
SAVATE FRANCAISE INVESTISSEMENT	500 €
SEIKEN KARATE DO INVESTISSEMENT	600 €
TAEKWONDO CLUB BELFORTAIN INVESTISSEMENT	2 000 €
TAEKWONDO CLUB DU LION INVESTISSEMENT	1 100 €
TRETEAUX 90	10 000 €
UNION DEPARTEMENTALE DES DDEN - INVESTISSEMENT	300 €
UNION SPORTIVE OMNISPORT DES MUNICIPAUX DE BELFORT USOMB	1 500 €
VELOXYGENE	150 €
Total subventions d'équipement	255 685 €

5° - Listes des principaux projets

2019	
RESTRUCTURATION ECOLE RUCKLIN	1 000 000
EXTENSION CLE DES CHAMPS	1 000 000
ACHEVEMENT DE LA RESTRUCTURATION DE L'HOTEL DU GOUVERNEUR	925 000
AMENAGEMENT DE LA ZAC HOPITAL (SODEB)	700 000
ADAP	600 000
ACHAT DE PARTS DANS UNE FONCIERE DE COMMERCE (CŒUR DE VILLE)	600 000
ENVELOPPE ECONOMIE D'ENERGIE	600 000
AMENAGEMENT URBAIN DU SECTEUR DOREY (ANRU)	545 420
ACHAT DE TERRAINS A SNCF FRET	400 000
AMENAGEMENT PAYSAGER DE L'ENTREE SUD DE LA VILLE	250 000
ETUDES RESTRUCTURATION MUSEE HISTOIRE	25 000
Total	6 645 420

B. Les recettes d'investissement

Les recettes d'investissement s'établissent à : 13,978 K€

<i>Recettes</i>	2018	2019
FCTVA	2 590 900	2 160 000
Taxe d'aménagement	100 000	100 000
Amendes de police	500 000	500 000
Subventions d'investissement reçues	1 699 944	1 140 999
Produits des cessions	1 210 000	0
Autre	0	27 500
Emprunts	8 559 529	10 050 205
Total des recettes d'investissement	14 660 373	13 978 704

Les principales subventions d'investissement perçues correspondent aux financements suivants :

- 640 K€ du Conseil Départemental dans le cadre de l'extension de la Clé des Champs.
- 160 K€ de l'ANRU pour soutenir le projet de viabilisation du secteur Dorey.
- 100 K€ de la Région pour financer l'aménagement paysager de l'entrée Sud de la Ville.
- 40 K€ de la DRAC au titre du soutien à la politique culturelle.

C. Les Autorisations de Programme et Crédits de paiement

Listes des programmes d'investissement ouverts en AP/CP.

Programme : RUCKLIN

AP	Montant AP	échancier des crédits de paiement			
		Exercice ant	2019	2020	2021
Voté	6 200 000,00	100 000,00	1 000 000,00	2 000 000,00	3 100 000,00

Programme : Remparts

Opération	Montant AP	échancier des crédits de paiement		
		exercice ant.	2019	2020
Entretien des Remparts	420 000,00	280 000,00	70 000,00	70 000,00
Chantier Insertion	462 000,00	308 000,00	77 000,00	77 000,00

LE BUDGET ANNEXE DU CFA

Le projet de Budget Primitif 2019 s'équilibre en section de fonctionnement à 2 359 280 € et en section d'investissement à 366 633 €.

1. La section de fonctionnement

Le budget est quasi-stable par rapport à 2018, avec une évolution des recettes et des dépenses de fonctionnement de - 8 K€, soit - 0.34 %.

La participation d'équilibre du Budget principal versée par la Ville de Belfort est identique à celle prévue au Budget Primitif 2018, soit 641 517 €.

	BP2018	BP2019	évolution	
			en valeur	en %
013 Attenuations de charges	0		0	0,00%
70 Produits des services, du domaine et des ventes diverses	0		0	0,00%
73 Impôts et taxes	188 000	224 363	36 363	19,34%
74 Dotations, subventions et participations	2 104 374	2 073 917	-30 457	-1,45%
75 Autres produits de gestion courante	75 000	61 000	-14 000	-18,67%
recettes de gestion courante	2 367 374	2 359 280	-8 094	-0,34%
76 Produits financiers	0	0	0	0,00%
77 Produits exceptionnels	0	0	0	0,00%
recettes réelles de fonctionnement	2 367 374	2 359 280	-8 094	0,00%
042 opérations d'ordres	0	0	0	0,00%
recettes de fonctionnement	2 367 374	2 359 280	-8 094	-0,34%

	BP2018	BP2019	évolution	
			en valeur	en %
011 Charges à caractère général	476 499	463 200	-13 299	-2,79%
012 Charges de personnel	1 738 062	1 748 080	10 018	0,58%
014 Atténuation de produits			0	0,00%
65 Autres charges de gestion courante	6 218	5 000	-1 218	-19,59%
dépenses de gestion courante	2 220 779	2 216 280	-4 499	-0,20%
66 Charges financières	18 000	17 000	-1 000	-5,56%
67 Charges exceptionnelles	500	1 000	500	100,00%
22 Dépenses imprévues			0	0,00%
dépenses réelles de fonctionnement	2 239 279	2 234 280	-4 999	-0,22%
023 Virement à la section d'inv	0	0	0	0,00%
042 opérations d'ordres	128 095	125 000	-3 095	-2,42%
dépenses de fonctionnement	2 367 374	2 359 280	-8 094	-0,34%

2. La section d'investissement

	BP 2018	BP2019	évolution	
			en valeur	en %
Dépenses investissement	554 070	366 633	-187 437	-33,83%
Dont Equipement	456 570	285 633	-170 937	-37,44%
Dont études et frais d'insertion		1 000		
Dont subventions transférables	0	0	0	
Emprunt	97 500	80 000	-17 500	-17,95%
Ressources propres d'investissement	315 930	356 633	40 703	12,88%
Dont FCTVA	41 000	100 000	59 000	143,90%
Dont subvention investissement	146 835	131 633	-15 202	-10,35%
Dont amortissements	128 095	125 000	-3 095	-2,42%
Dont virement de la section de fonctionnement	0	0	0	
Emprunt	241 640	10 000	-231 640	-95,86%

Les dépenses d'équipement sont estimées à un montant de 285 K€. Elles correspondent à :

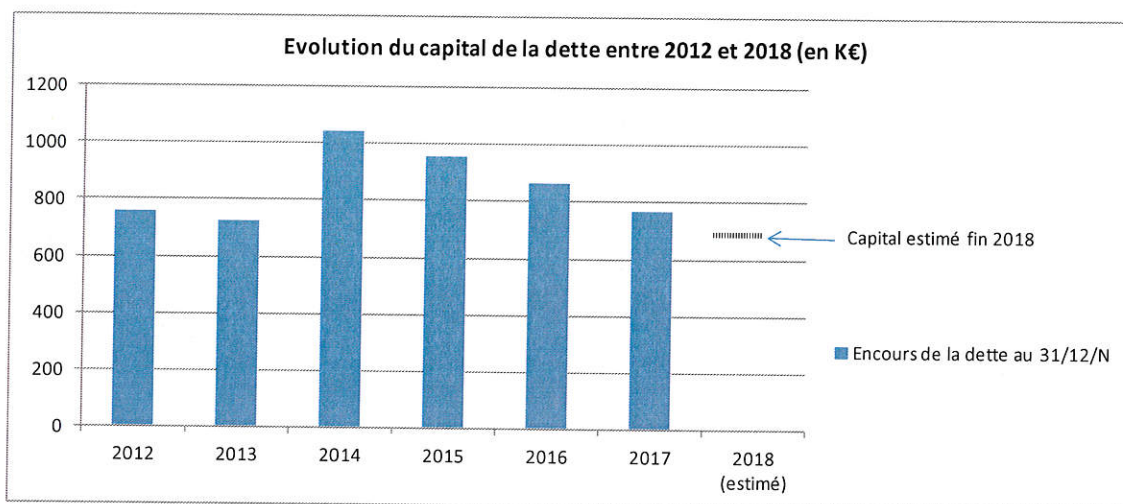
- ✓ 124 K€ pour l'achat d'équipements divers, de matériel informatique et de logiciels.
- ✓ 21 K€ pour l'achat de matériels subventionnés par l'Association Nationale pour la Formation Automobile (ANFA) et le Fonds national d'Assurance Formation de l'Industrie Hôtelière (FAFIH).
- ✓ 140 K€ pour des travaux de maintenance et de mise en sécurité des bâtiments.

Le remboursement du capital de la dette est de 80 K€.

L'équilibre de la section d'investissement est réalisé au moyen d'un emprunt de 10 K€, auquel s'ajoutent les ressources propres de la collectivité 225 K€ et des subventions d'investissement pour 131 K€.

ENCOURS DE LA DETTE

L'encours de la dette est en recul depuis trois ans. Le budget 2019 prévoit un recours modéré à l'endettement, qui sera ajusté en fonction de l'avancement de la réalisation des investissements.



CHARGE DE LA DETTE

	BP 2018	BP 2019	évolution	
			en valeur	en %
66 Charges financières	18 000	17 000	-1 000	-5,56%
16 Remboursement du capital de la dette	97 500	80 000	-17 500	-17,95%
Charge de la dette	115 500	97 000	-18 500	-16,02%

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par 31 voix pour, 10 contre (Mme Samia JABER, Mme Jacqueline GUIOT, M. René SCHMITT, Mme Francine GALLIEN, M. Alain DREYFUS-SCHMIDT, M. Leouahdi Selim GUEMAZI, M. Bastien FAUDOT, Mme Isabelle LOPEZ, M. Marc ARCHAMBAULT, M. Emmanuel FILLAUDEAU) et 0 abstention,

DECIDE

d'adopter le Budget Primitif 2019 présenté,

de voter les crédits par nature et par chapitre,

d'approuver la répartition des crédits de subventions dont la liste est annexée au document budgétaire et d'autoriser M. le Maire, ou son représentant, à signer les conventions à intervenir, le cas échéant, avec les associations bénéficiaires,

de procéder à un vote distinct pour les associations qui comptent un membre du Conseil Municipal, soit au sein de leur Conseil d'Administration, soit en qualité de salarié,

d'autoriser le versement des cotisations aux organismes auxquels la Ville est adhérente, selon les montants arrêtés par leurs organes délibérants,

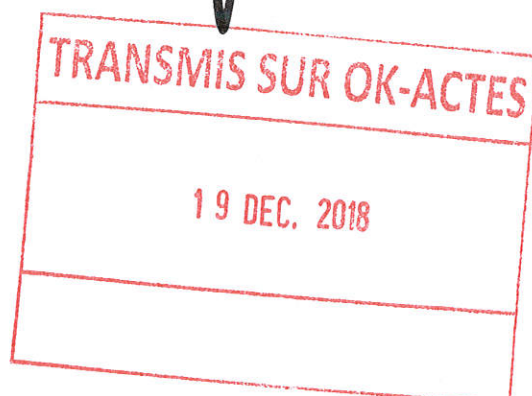
d'adopter le Budget Primitif du CFA.

Ainsi délibéré en l'Hôtel de Ville de Belfort et du Grand Belfort Communauté d'Agglomération, le 13 décembre 2018, ladite délibération ayant été affichée, par extrait, conformément à l'Article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Pour extrait conforme
Le Maire de Belfort,
et par délégation
Le Directeur Général des Services,

La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant la juridiction administrative dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage


Jérôme SAINTIGNY



Date affichage

le 19 DEC. 2018